



# Synthèse de deux années d'actions en faveur de la biodiversité du Thouarsais



# Editos

Depuis 2019, la feuille de route Néo Terra engage un changement ambitieux de trajectoire globale des politiques publiques de la Région Nouvelle-Aquitaine. Les transitions environnementales et sociales sont au cœur de la feuille de route régionale, qui propose, en six ambitions, des solutions pour toutes et tous, pour transformer la Nouvelle-Aquitaine et agir pour un monde écologique, résilient et solidaire. L'appel à projets « Nature et Transitions » s'inscrit dans la feuille de route Néo terra et est également un outil de mise en œuvre de la Stratégie Régionale Biodiversité (SRB). Avec ce dispositif, les territoires et les acteurs néo-aquitains peuvent s'engager dans la reconquête de la biodiversité. Il s'agit notamment de maintenir les cœurs de biodiversité en bon état de conservation, de restaurer le fonctionnement des écosystèmes et de recréer des écosystèmes résilients en travaillant sur la renaturation. L'appel à projets permet également d'accompagner la transition écologique des activités humaines pour réduire leur impact sur la biodiversité.

Avec ce projet ambitieux, la Communauté de Communes du Thouarsais a animé un projet de territoire intercommunal exemplaire qui a permis d'accroître la connaissance avec la réalisation du diagnostic naturaliste du foncier public et l'élaboration de préconisations de gestion mais également de conduire des actions opérationnelles pour préserver et reconquérir la biodiversité du territoire : acquisitions foncières, plantations de haies champêtres, restauration de mares, etc.



**Guillaume RIOU**

Vice-Président de la Région Nouvelle-Aquitaine en charge de la transition écologique, énergétique et de Néo Terra

À l'heure actuelle, la disparition de la biodiversité est un des grands défis auquel nous devons faire face. Même si cette problématique est mondiale, la réalité est qu'elle se joue d'abord à l'échelle locale, au niveau des intercommunalités, communes et habitants, où chaque geste compte. La biodiversité fait partie de notre patrimoine, sa prise en compte dans nos projets est nécessaire pour garantir un territoire équilibré, où la nature et l'homme cohabitent durablement.

Après de nombreuses années à conserver et protéger ses Espaces Naturels Sensibles, la Communauté de Communes du Thouarsais a souhaité élargir cette politique de préservation du patrimoine naturel à l'ensemble des communes volontaires de son territoire. Par de petits gestes simples et reproductibles par chacun à son échelle, 14 collectivités ont contribué à la conservation de la biodiversité de leur territoire. Ce projet « Préservons les espaces naturels « extra » ordinaires du Thouarsais » est, je l'espère, le début d'une belle dynamique en faveur de la biodiversité dans le Thouarsais !



**Maryline GELÉE**

Vice-Présidente de la Communauté de Communes du Thouarsais en charge de la biodiversité

## Sommaire

Le projet « Préservons les espaces naturels « extra » ordinaires du Thouarsais **p. 3**

La Trame Verte et Bleue **p. 4**

Le Thouarsais, un territoire riche, mais fragile **p. 5**

Des richesses à découvrir **p. 6**

La plaine **p. 7**

Le bocage **p. 8**

Les vallées **p. 10**

Les zones humides **p. 12**

Le bâti **p. 14**



# Le projet

## Présermons les espaces naturels « extra » ordinaires du Thouarsais

**N**é de l'appel à projets « Nature & Transitions » lancé par la Région Nouvelle-Aquitaine, le projet « Présermons les espaces naturels « extra » ordinaires du Thouarsais » se donne pour objectif d'accompagner les collectivités du territoire vers une meilleure prise en compte de la biodiversité dans leurs projets actuels et futurs. Il s'est déroulé de fin 2022 à décembre 2024.

Pour répondre à cet objectif, 3 actions principales ont été mises en place :

- l'amélioration des connaissances naturalistes sur le foncier communal et intercommunal ;
- la création et la restauration de corridors écologiques ;
- la sensibilisation des habitants, élus, agents communaux/intercommunaux.

La Communauté de Communes du Thouarsais a pu mener ce projet grâce à l'engagement de 13 des 24 communes thouarsaises : Thouars, Saint-Jean-de-Thouars, Sainte-Verge, Louzy, Plaine-e t-Vallées, Saint-Généroux, Pas-de-Jeu, Saint-Martin-de-Sanzay, Tourtenay, Saint-Varent, Sainte-Gemme, Val-en-Vignes et Saint-Léger-de-Montbrun.

Les actions ont été coordonnées par le service Biodiversité, Eau, Espaces Naturels de la Communauté de Communes du Thouarsais. Les expertises naturalistes ont été réalisées par Deux-Sèvres Nature Environnement et le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres. Les plantations ont été effectuées par Bocage Pays Branché, les restaurations de mares par Les Ateliers du Bocage et les formations par l'association La Buissonnante.

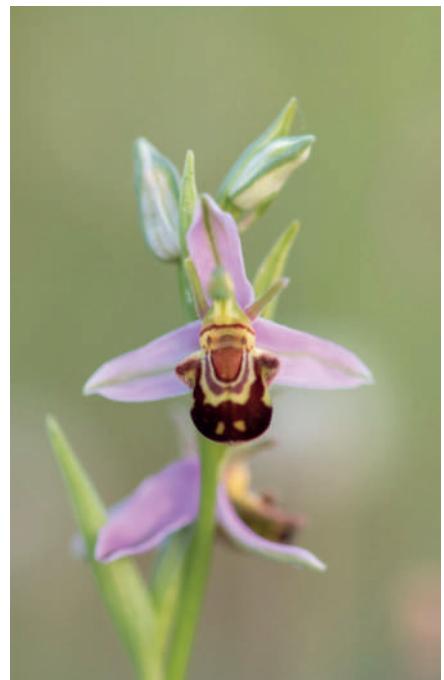


RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine



Le Patis est géré en fauche tardive par la commune de Sainte-Verge, ce qui permet d'y admirer des orchidées au printemps comme l'Ophrys abeille.

Photo : Frédéric Fraudeau (CCT)



Ophrys abeille.  
Photo : Axel Martin (CCT)

# La Trame Verte et Bleue

Le concept de Trame Verte et Bleue est apparu lors du Grenelle de l'Environnement en 2007. L'ambition première est alors de réduire la fragmentation et destruction des milieux naturels sur le territoire français, qui est la première cause d'érosion de la biodiversité à l'échelle mondiale. La trame verte représente les milieux terrestres et la trame bleue fait référence aux milieux aquatiques.

La Trame Verte et Bleue est un outil d'aménagement qu'il est obligatoire de prendre en compte lors de l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi) et Schémas de Cohérence Territoriaux (SCoT) par les collectivités. Ils permettent ainsi d'intégrer les enjeux de biodiversité dans les projets de territoire et ainsi assurer un équilibre entre préservation de l'environnement et activités humaines.

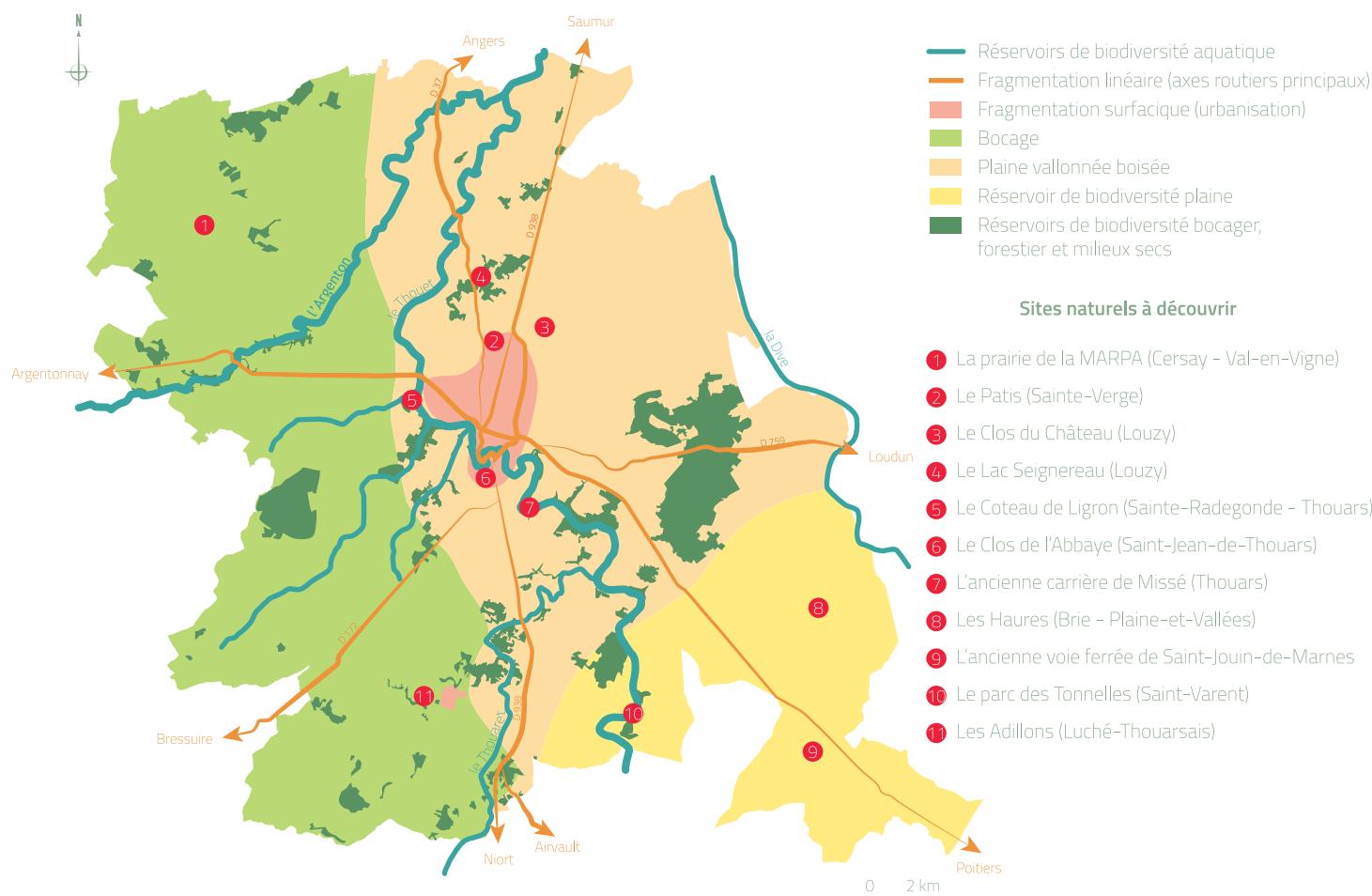
**La Trame Verte et Bleue est composée de 2 éléments principaux :**

- **Les réservoirs de biodiversité** : ce sont des espaces dans lequel la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée et où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie (exemples : Espaces Naturels Sensibles, Réserves Naturelles, sites Natura 2000...).
- **Les corridors écologiques** : ils constituent des couloirs de déplacement qui connectent les différents réservoirs de biodiversité entre eux. Les espèces peuvent y effectuer tout ou partie de leur cycle de vie (exemples : un réseau de haies, de mares).



Les haies bordant l'ancienne voie ferrée de Saint-Jouin-de-Marnes sont des corridors essentiels au déplacement de la faune. Sans ces haies, certaines espèces disparaîtraient.

Photo : Frédéric Fraudeau (CCT)



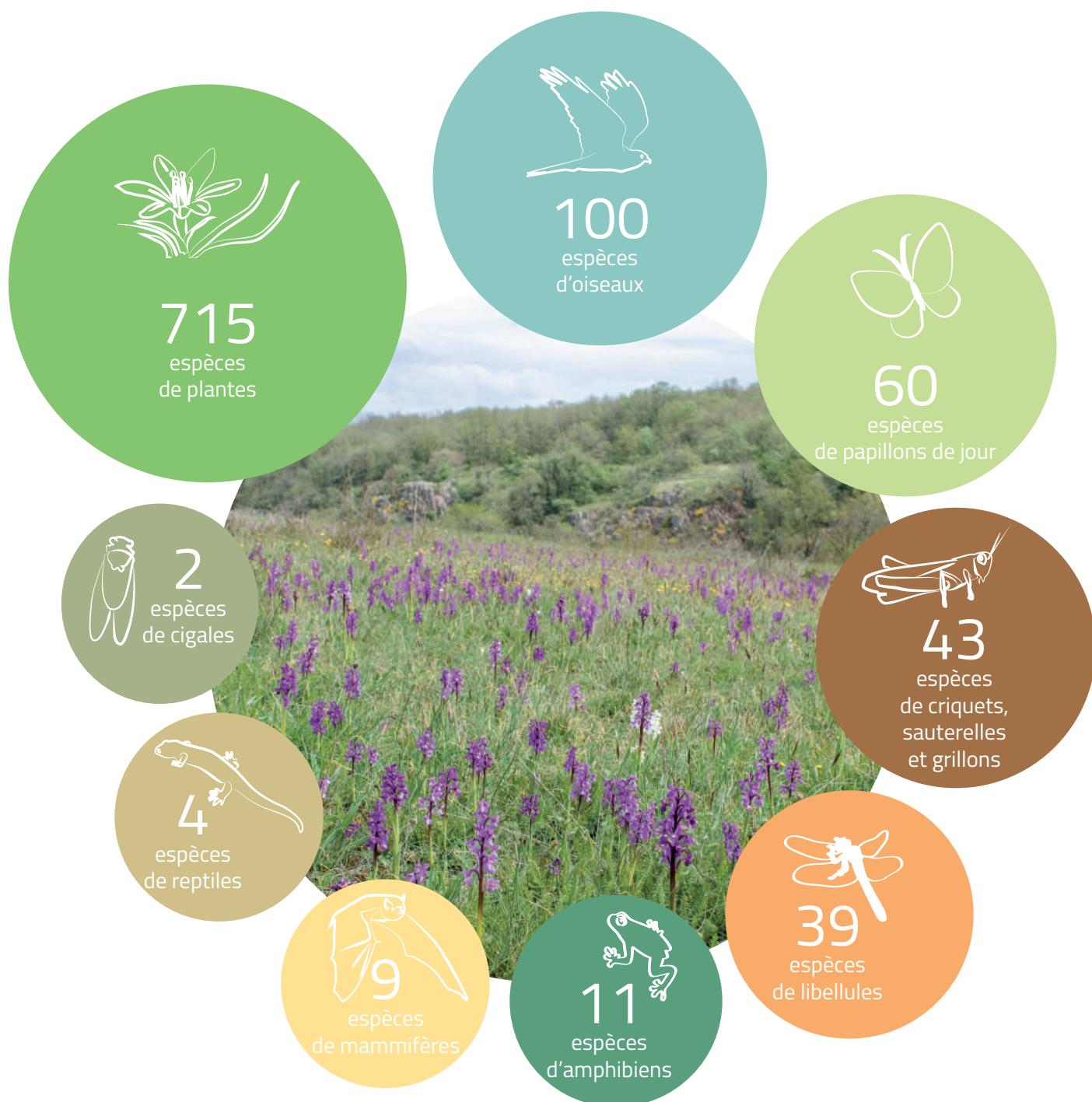
Carte simplifiée de la Trame Verte et Bleue du Thouarsais.

# Le Thouarsais, un territoire riche, mais fragile

Pour protéger les richesses de son territoire, il faut déjà bien les connaître ! Pour cela, des inventaires naturalistes ont été effectués au printemps 2023. L'objectif ? Recenser un maximum d'espèces, et rechercher en priorité les espèces patrimoniales, qui présentent un enjeu important en raison de leur rareté, de leur statut de protection ou parce qu'elles sont menacées.

Plus de 400 hectares de foncier communal et intercommunal ont été échantillonnés à l'échelle des 14 collectivités participant au projet, ce qui a permis d'observer de nombreuses espèces végétales et animales.

Les chiffres ci-dessous ne représentent qu'un échantillon de la biodiversité thouarsaise, qui est bien plus importante !



# Des richesses à découvrir

Préserver l'environnement est l'affaire de tous. Les connaissances acquises sont des atouts pour engager le plus grand nombre à mettre en œuvre des actions de préservation. Tout au long de ces deux années de projet, la Communauté de Communes et ses partenaires se sont mobilisés pour faire découvrir les richesses naturelles du territoire aux habitants du Thouarsais. Ainsi, **39 sorties nature** ont été organisées dans les différentes communes volontaires et ont permis de sensibiliser près de **400 personnes**. Quelques inventaires participatifs effectués par les habitants ont eu lieu à Saint-Jean-de-Thouars et Sainte-Gemme pour compléter les inventaires des associations naturalistes.

La sensibilisation du jeune public est également primordiale. Plusieurs classes de primaire ont pu participer à des activités pédagogiques sur la découverte de la biodiversité tandis que d'autres ont pu contribuer à des plantations de haies ! **520 élèves** ont découvert la biodiversité de leur commune.

Toute aussi importante, la formation est un élément clé pour gérer au mieux les espaces verts et naturels communaux. Les agents des 14 collectivités volontaires ont été formés sur divers sujets relatifs à la gestion écologique des espaces verts : la gestion de l'eau et des déchets verts, la Trame Verte et Bleue, la gestion différenciée, le fleurissement et l'acceptation de la flore spontanée, les alternatives aux produits phytosanitaires et la gestion des zones enherbées.

Plusieurs panneaux pédagogiques sont également disposés sur de nombreux sites publics du territoire : le Patis à Sainte-Verge, le parc des Tonnelles à Saint-Varent, le Clos de l'Abbaye à Saint-Jean-de-Thouars, l'ancienne voie ferrée de Saint-Jouin-de-Marnes, la base de loisirs des Adillons...



Formation sur la flore spontanée par un botaniste de DSNE.  
Photo : Axel Martin (CCT)



Animation sur la Trame Verte et Bleue.  
Photo : Fabienne Raynard (CCT)



Panneau de sensibilisation.  
Photo : Axel Martin (CCT)



Photo : Fabienne Raynard (CCT)

## La plaine

**À** l'est de Thouars, le paysage est dominé presque exclusivement par la plaine calcaire, depuis Tourtenay jusqu'à Marnes. Une agriculture céréalière règne sur ces grandes parcelles où les haies et bosquets se font rares. Malgré l'homogénéité du paysage et la faible diversité de milieux, une faune et une flore spécialisées ont réussi à s'adapter.

Les oiseaux notamment, comme le Busard cendré, l'Oedicnème criard, le Courlis cendré ou l'Outarde canepetière sont les symboles de ces grands espaces ouverts. Néanmoins, l'activité agricole est une menace sérieuse pour ces espèces dont les nichées peuvent être détruites lors du passage des engins.



Jacques Pellerin (GODS)



Romain Chisson (GODS)



Libre de droit



Axel Martin

### LE BUSARD CENDRÉ (*Circus pygargus*)

Rapace migrant, le Busard cendré revient à la belle saison pour nicher dans nos plaines. Les nids, au sol, sont régulièrement détruits lors des moissons ce qui a fait chuter les populations. Le travail conjoint des agriculteurs et naturalistes permet dorénavant de stabiliser les effectifs de ce superbe oiseau.

### L'OEDICNÈME CRIARD (*Burhinus oedicnemus*)

Comme beaucoup d'oiseaux de plaine, l'Oedicnème criard niche au sol ce qui lui vaut régulièrement de se faire détruire son nid par les engins agricoles ou par des prédateurs. À la fin de l'hiver, lors de son retour de migration, on entend assez facilement ses longs sifflements aigus au crépuscule et durant les nuits d'été.

### LE MIROIR DE VÉNUS (*Legousia speculum-veneris*)

Cette plante est dite « messicole », c'est-à-dire qu'elle se développe dans les cultures et ses abords. Autrefois consommée en salade, son nom proviendrait d'une légende racontant que Vénus se regardait dans la corolle de la fleur, comparée à un miroir, pour s'assurer qu'elle était toujours belle en allant voir Adonis. Cette fleur symbolise la beauté et le charme féminin.

### LE LIÈVRE D'EUROPE (*Lepus europaeus*)

Le Lièvre d'Europe est très fréquent dans la plaine. Plutôt nocturne, on peut toutefois l'observer au crépuscule ou à l'aube. En journée, il se camoufle au sol dans son « gîte », une dépression d'une quinzaine de centimètres qu'il creuse à même le sol, le rendant presque invisible.



## Le bocage

Dans le Thouarsais, le bocage occupe la partie ouest du territoire, sur les sols granitiques. Mélant prairies pâturées, cultures, haies et mares, le bocage est un paysage ancien façonné par l'Homme depuis des décennies. Le remembrement des années 1960-70 a cependant impacté ce paysage permettant à une agriculture plus intensive de se développer : agrandissement des parcelles, suppression des haies, drainage. Pourtant, les différents milieux composant le bocage sont favorables à une grande diversité d'espèces, certaines étant maintenant inféodées à ces espaces dans l'ouest de la France comme la Pie-grièche écorcheur ou la Huppe fasciée.



LE LUCANE CERF-VOLANT (*Lucanus cervus*)

Étroitement lié aux vieux arbres, le Lucane cerf-volant est le plus grand coléoptère d'Europe ! Il passe plusieurs années dans le bois dépérissant sous forme de larve avant de se métamorphoser durant l'été. Les vieux arbres et leur système racinaire sont donc indispensables à sa survie.



LA HUPPE FASCIÉE  
(*Upupa epops*)

Avec sa belle huppe et ses couleurs chatoyantes, la Huppe fasciée est l'un de nos plus beaux oiseaux. Cavernicole, elle utilise les cavités de vieux troncs d'arbres pour élever ses petits. Elle raffole des grandes larves d'insectes qu'elle déniche dans le sol avec son long bec arqué.



LA COULEUVRE HELVÉTIQUE  
(*Natrix helvetica*)

La Couleuvre helvétique, autrefois appelée « Couleuvre à collier », est un des serpents les plus communs du bocage. Semi-aquatique, elle chasse volontiers les grenouilles dans les mares bocagères. Elle apprécie également les prairies entourées de haies ou elle peut prendre le soleil et chasser les rongeurs.



LA THÈCLA DU PRUNIER  
(*Satyrium pruni*)

Ce joli papillon est associé aux vieilles haies de prunelliers, sa plante hôte, que l'on peut retrouver dans le bocage. Le remembrement et le broyage des haies a eu un impact significatif sur cette espèce qui est maintenant considérée comme vulnérable en Poitou-Charentes.



## La parole aux acteurs

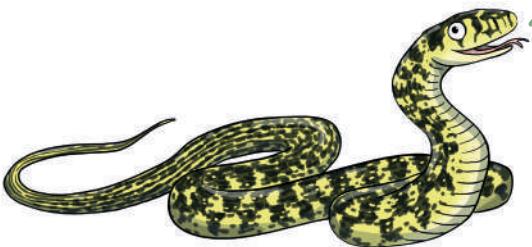
### Bocage Pays Branché

« Voici plus de 20 ans que Bocage Pays Branché accompagne le territoire Thouarsais au travers de ses initiatives nombreuses pour la valorisation de la nature et de la biodiversité. C'est avec notre casquette d'expert autour des arbres et des haies que nous avons participer avec enthousiasme à ce projet 'Préservons les espaces naturels 'extra' ordinaires du Thouarsais', qui proposait des actions ambitieuses sur le plan quantitatif et qualitatif. Ce projet nous a permis de renforcer encore le partenariat avec les services de la Communauté de Communes du Thouarsais et le lien que nous avons avec les partenaires naturalistes également parties prenantes de ce projet.

Nous avons particulièrement apprécié de faire participer le plus d'enfants possible des écoles communales concernées à la plantation de haies et d'arbres car sensibilisés ils seront les gestionnaires responsables de demain. Nous avons d'ailleurs réalisé une formation sur la bonne gestion des haies auprès des communes volontaires, qui est un élément essentiel dans la conservation de notre patrimoine arboré. Bocage Pays Branché reste à l'écoute des initiatives et besoins de la Communauté de Communes du Thouarsais pour des collaborations futures en faveur de la biodiversité. »



5 vergers, quelques bosquets et plus de 3 km de haies bocagères ont été plantés ces deux dernières années avec les écoles du territoire. Grâce à ces plantations, des corridors écologiques utiles au déplacement de la faune et de la flore sont créés. Les haies auront aussi pour rôle de maintenir les sols, protéger le bétail et les cultures des vents dominants, réguler les crues et améliorer le cadre paysager.



De nombreuses écoles thouarsaises ont pu participer à la plantation des haies de leur commune, comme ici, avec l'école de Cersay (Val-en-Vignes).  
Photo : Axel Martin (CCT)



Photo : Axel Martin (CCT)

## Les vallées

Le Thouarsais est traversé par plusieurs cours d'eau, marquants de petits reliefs venant briser la monotonie du paysage. Les vallées **de l'Argenton**, **du Pressoir** et **du Thouaret** présentent les reliefs les plus marqués, rendant ces endroits sauvages et parfois difficilement accessibles. Les vallées **du Thouet** et **de la Dive** présentent un relief plus doux.

Chacune de ces vallées abrite des habitats particuliers, notamment sur les coteaux et parties hautes des vallées, où se développent des pelouses sèches calcicoles et granitiques. Ces milieux arides menacés par la déprise agricole abritent pourtant des espèces rares, spécifiquement adaptés à ces conditions rudes.



Axel Martin

### L'AZURÉ DU SERPOLET (*Phengaris arion*)

L'Azuré du Serpolet est un papillon protégé en France. Il affectionne les friches calcaires où l'on retrouve sa plante hôte : l'Origan. La chenille est élevée par des fourmis du genre *Myrmica*. La dégradation de son habitat est la principale cause de raréfaction de ce papillon, qui voit ses populations décliner depuis de nombreuses années.

### LA GAGÉE DE BOHÈME (*Gagea bohemica*)

Protégée en France, la Gagée de Bohème fleurit durant l'hiver, au mois de février. Elle pousse sur les affleurements rocheux bien exposés au soleil. Le Thouarsais abrite les plus grosses populations du département.

### LE MURIN À OREILLES ÉCHANCRÉES (*Myotis emarginatus*)

Cette petite chauve-souris d'à peine 10 grammes est assez commune dans le Thouarsais. Elle fréquente régulièrement les vallées boisées pour chasser mouches, araignées et autres insectes. L'été, le Murin à oreilles échancrées vit volontiers proche de l'homme, dans des combles ou sous des bords de toit.

### LA CIGALE ARGENTÉE (*Tettigettalna argentata*)

Contrairement au chant caractéristique de la Cigale grise en Provence, le chant de la Cigale argentée ressemble plutôt à celui d'une sauterelle. Cette espèce de petite taille fréquente historiquement le pourtour méditerranéen. Connue seulement dans quelques localités du sud Deux-Sèvres, elle a été observée pour la première fois en Thouarsais en 2023.



Pour préserver son patrimoine naturel et historique, la commune de Saint-Généroux a acquis avec l'aide de la Région Nouvelle-Aquitaine **5,6 hectares** de prairie humide, boisements et prairie sèche dans la vallée du Thouet. La maîtrise foncière de cet espace va permettre de **protéger les habitats naturels en place ainsi que les espèces qui y vivent**. Le site accueille des espèces patrimoniales comme l'Azuré du Serpolet, le Pic noir, le Castor d'Eurasie et la Loutre d'Europe. Le site est ouvert au public souhaitant découvrir ce lieu bucolique au bord du Thouet.



### Zoom sur le Buplèvre à feuilles rondes, une espèce qui n'avait plus été observée depuis plus de 30 ans !

Lors des inventaires réalisés par Deux-Sèvres Nature Environnement en 2023, une plante rarissime a refait surface sur un coteau aux portes de la ville de Thouars : le Buplèvre à feuilles rondes (*Bupleurum rotundifolium*). Cette plante semblait presque disparue des Deux-Sèvres où la dernière observation remonte à 1991 dans la vallée du Pressoir ! Cette plante est dite « messicole » car elle pousse habituellement aux abords des champs cultivés. Sa découverte sur une pelouse sèche est donc surprenante. Suite à sa découverte, le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (CBNSA) est intervenu pour récolter quelques graines de cette plante classée « en danger critique d'extinction » dans la région. Ces prélèvements de graines sont réalisés à des fins conservatoires. La dernière observation en Poitou-Charentes remontait à 2007. L'objectif dans les années à venir sera de conserver un milieu ouvert propice au développement du Buplèvre à feuilles rondes, qui reste très menacé par l'évolution naturelle du site vers des fourrés.





Photo : Frédéric Fraudeau (CCT)

## Les zones humides

**D**epuis les années 1960, les zones humides sont en constante régression en France. On estime à plus de 50% la surface de zones humides disparues entre 1960 et 1990. Cette diminution, bien que ralentie depuis les années 2000, se poursuit. En cause, l'artificialisation des sols et l'intensification de l'agriculture principalement. Pourtant, les zones humides fournissent de multiples services très utiles aux équilibres naturels et aux activités humaines : rétention des eaux en période d'inondation, épuration de l'eau, stockage carbone, régulation des effets du climat, préservation de la ressource en eau durant les sécheresses, mais également réservoirs de biodiversité !

La faune et la flore associées à ces milieux est souvent particulière mais aussi très fragile. En effet, près d'1/4 des espèces de milieux humides sont considérées comme menacées. Dans le Thouarsais, les zones humides sont principalement cantonnées le long des cours d'eau et dans le bocage.



Axel Martin



Axel Martin



Laurent DEBORDES (DSNE)



Guillaume Koch

### LA FRITILLAIRE PINTADE (*Fritillaria meleagris*)

Emblème des prairies humides, cette superbe fleur peut s'observer dès le mois de mars. Elle est très sensible et la moindre modification de son habitat comme le retournement de prairies ou le drainage peuvent entraîner sa disparition.

### LE CRIQUET ENSANGLANTÉ (*Stethophyma grossum*)

De taille imposante pour un criquet (2,5 à 4 cm), le Criquet ensanglé affectionne les milieux humides à végétation haute et dense. Il a connu de fortes baisses d'effectif à cause de la disparition des prairies humides.

### L'AGRION DE MERCURE (*Coenagrion mercuriale*)

Plutôt liés aux sources et petits ruisseaux ensoleillés, l'Agrion de Mercure est protégé en France. On le différencie des autres agrions (petites libellules souvent de couleur bleue) par la présence d'un symbole en forme de casque de viking à la base de l'abdomen.

### LE TRITON MARBRÉ (*Triturus marmoratus*)

Le Triton marbré est un amphibiens aux couleurs vives. Il fréquente les mares bocagères, pourvu que celles-ci soient bien végétalisées. La fragmentation des réseaux de mares causées par les routes par exemple et la disparition des haies sont des menaces sérieuses pour cet amphibiens.

## La parole aux acteurs



### Deux-Sèvres Nature Environnement

« L'association Deux-Sèvres Nature Environnement accompagne les collectivités du département depuis plus de 20 ans sur des projets, mais rares ont été des programmes d'une telle envergure et opérationnalité dans le cadre de ces programmes Nature et Transitions. Ayant contribué à la construction du programme, l'axe central du projet a été l'exemplarité du foncier public pour la préservation et la pédagogie autour de la conservation de la nature. Intervenir à l'échelle d'une intercommunalité a permis de travailler sur une multitude de sites, dans tout type de milieux. »

Lors de ce projet, l'amélioration de la connaissance naturaliste du territoire a été fortement renforcée et des actions opérationnelles ont pu naître, pour des espaces de nature ordinaire (haies, prairies de fauche, mares...) comme très remarquables (mares patrimoniales, pelouses sèches...) ainsi que sur du bâti pour les chauves-souris où nous avons pu apporter nos conseils. DSNE est également intervenue sous forme de chantiers participatifs pour préserver des pelouses sèches à Saint-Généroux. »



Avant/après travaux du Lac Seignereau sur la commune de Louzy, où la mare était complètement colonisée par les iris et quelques saules. La réouverture a permis le retour de plusieurs espèces de libellules comme l'Aeschne printanière.  
Photos : Axel Martin et Frédéric Fraudeau (CCT)

On passe  
à  
l'action !



Photo : Frédéric Fraudeau (CCT)

## *Le bâti*

**B**eaucoup d'animaux, principalement les oiseaux et chauves souris cohabitent avec l'Homme au sein des milieux urbanisés. Ils sont notamment dépendants des cavités des bâtiments pour nicher. Cependant, les nouvelles constructions et rénovations ne laissent plus autant d'opportunités aux animaux cavernicoles de s'installer, comme cela peut être le cas sur les plus anciens.

Dans les parcs et jardins, la plantation de vergers et l'instauration d'une gestion différenciée avec de la fauche tardive et de la tonte raisonnée permet à toute une diversité d'espèces de trouver des habitats propices. La flore réalise ainsi son cycle complet, offrant le nectar de ses fleurs aux insectes et les graines aux oiseaux. Les arbres fruitiers, outre la consommation de fruits pour l'Homme, sont souvent intéressants pour les insectes et oiseaux.



Axel Martin

## LE LÉZARD DES MURAILLES (*Podarcis muralis*)

Le Lézard des murailles est très commun dans les villes et villages. Un simple tas de pierres ou muret de pierres sèches suffit à son bonheur. Il s'y prélasser durant de longues heures pour rechercher la chaleur.



Ludovic Jouve

## L'OREILLARD GRIS (*Plecotus austriacus*)

Plutôt méconnue, cette chauve-souris est assez fréquemment observée dans les églises thouarsaises où elle recherche des combles chauds. On la reconnaît facilement grâce à ses immenses oreilles qui mesurent près de la moitié de la taille de son corps.



#### Liens - de droit

## L'HIRONDELLE RUSTIQUE (*Hirundo rustica*)

L'Hirondelle rustique est l'oiseau typique des vieilles fermes et villages de campagne. Elle apprécie la présence de prairies et zones humides, que ce soit pour construire son nid avec de la boue ou pour chasser les insectes.



Axel Martin

## L'ORCHIS PYRAMIDAL (*Anacamptis pyramidalis*)

Dans les jardins et parcs entretenus ponctuellement, la fauche tardive permet d'observer de magnifiques fleurs comme l'*Orchis pyramidal*, une orchidée qui fleurit au mois de juin sur les sols calcaires.



Chiroptère installée sur le clocher de l'église de Taizé (Plaine-et-Vallées), nichoir boîte aux lettres et gîte à chauves-souris.

Photos : Frédéric Fraudeau et Axel Martin (CCT)

L'installation de nichoirs dans les parcs et sur les bâtiments est une solution pour faire face à la diminution des cavités favorables à plusieurs espèces : Martinet noir, Rougequeue noir, Effraie des Clochers, Bergeronnette grise, Mésanges... Les chauves-souris, elles, fréquentent aussi les cavités des arbres et les combles et greniers des bâtiments. Des gîtes permettent alors aux petites chauves-souris comme les pipistrelles de trouver un endroit pour s'installer et parfois y élever leurs petits. D'autres espèces apprécient les combles et greniers, qui leurs offrent chaleur, obscurité et surtout tranquillité. Des « chiroptères » peuvent alors être aménagées. Il s'agit de petites ouvertures d'une quarantaine de centimètres de largeur et de 7 à 8 cm de hauteur filtrant l'entrée des animaux en fonction de leur taille. Ainsi, seules les chauves-souris peuvent accéder en vol à l'intérieur du clocher ou des combles, au contraire des pigeons. Plusieurs églises du Thouarsais en sont maintenant équipées.



La parole aux acteurs



## Le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres

« Lorsqu'il y a une volonté commune, on trouve un chemin. Cette maxime s'applique à la genèse de ce dossier multi partenarial avec la Communauté de Communes du Thouarsais initié en 2022. C'est aussi une histoire de rencontres humaines qui a posé les bases du dossier déposé à la Région Nouvelle Aquitaine dans le cadre de l'appel à projet «Nature et Transitions». Le Groupe Ornithologique des Deux Sèvres (GODS), Deux Sèvres Nature Environnement et Bocage Pays Branché ont collaborés afin d'accompagner à faire émerger et soutenir des initiatives et des actions dont l'objectif principal est la préservation et/ou la restauration de la biodiversité. »

Dans ce dossier, le GODS a réalisé différentes actions auprès de 14 collectivités volontaires, à savoir des expertises ornithologiques : inventaires, cartographies, synthèses ; des animations découverte des oiseaux et des ateliers de construction de nichoirs pour les collectivités. Ces nichoirs étant réalisés par une entreprise adaptée : Prest'EA de Niort. Ce dossier se termine à la fin de cette année 2024 et nous avons pris plaisir au cours de ces plus de 100 jours de travail à accompagner la Communauté de Communes du Thouarsais. Nous espérons pouvoir pérenniser notre collaboration dans les années futures et ce pour le bien de l'environnement et d'un monde vivable pour tous les êtres vivants humains et non-humains. »

# Partenaires et acteurs du projet

La Communauté de Communes du Thouarsais remercie l'ensemble des partenaires techniques et financiers ainsi que les communes ayant participé au projet.

